46e Année - N° 3386. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 22 Septembre 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Les Radicaux et les Elections Cantonales

Avant que fut publié le manifeste du parti radical en vue des élections cantonales, le discours qu'a prononcé M. Edouard Herriot à Lyon devant le Congrès de la Fédération radicale du Rhône a précisé assez clairement la position prise dans les circonstances présentes par le parti dont il est le chef.

M. Herriot a, en effet, défendu cette thèse qu'entre la droite intransigeante et le front commun socialiste et communiste, le radicalisme pouvait et devait même avoir sa place.

Car aux yeux de M. Herriot, le parti radical est un parti de progrès ; il condamne à la fois la réaction et l'aventure ; il est également adversaire d'un retour en arrière et d'un saut dans l'inconnu.

C'est au fond la raison profonde de sa participation au gouvernement de trêve et de l'appui qu'il apporte à ce gouvernement.

Si le parti radical soutient le ministère Doumergue, si même il y collabore, c'est parce que la politique de ce gouvernement est encore, dans les conjectures actuelles celle qui peut le mieux servir les intérêts de la démocratie en sauvegardant les institutions républicaines et en les consolidant.

Pour aller de l'avant, pour faire œuvre de progrès social, économique et politique, il faut des bases solides, il convient de n'être point exposé à voir le terrain s'effondrer devant soi ou sous soi.

C'est à quoi, en somme, le gouvernement de trêve a consacré ses efforts. Il a d'abord mis de l'ordre dans les finances et dans le budget, comme avant lui, du reste, les radicaux l'avaient cherché et suivant les mêmes principes qu'ils avaient posés.

De la sorte, il a été écarté le péril de l'inflation monétaire qui, on en a eu de nombreux exemples, est la source des pires désordres sociaux et permet aux dictatures de s'élever sur les ruines engendrées par les troubles monétaires.

Des finances en ordre, un budget équilibré, une monnaie saine, sont pour un peuple, pour une démocratie les conditions primordiales de tout travail sérieux, de tout progrès raisonnable.

Le maintien et la consolidation de la paix ne sont pas moins indispensables. Pour assurer cette paix, pour permettre le désarmement en faisant régner la sécurité, le parti radical s'est toujours préoccupé d'organiser la collaboration internationale, de chercher à la France des amitiés sûres, de faire en sorte que les nations loyales s'entendent entre elles afin de se garantir mutuellement leur indépendance et l'intégrité de leur sol.

Telle est la politique extérieure du gouvernement Doumergue. On sait en effet qu'il y a peu de temps, à Genève à la conférence du désarmement, M. Barthou faisait adopter le principe : sécurité d'abord, tandis qu'aujourd'hui il a travaillé à l'admission de la Russie à la S.D.N.

Pour travailler, pour progresser, il faut en un mot réaliser la paix ; être assuré de la paix à la fois au dedans et au dehors.

Telle est l'attitude du parti radical. C'est, a dit à peu près M. Herriot, une attitude de gens sérieux qui font de la politique une science et non une religion, qui entendent servir leur pays et le régime par un labeur consciencieux et non pas par des formules magiques. C'est ainsi qu'ils entendent mener et poursuivre la lutte contre le fascisme.

Sans vouloir préjuger l'avenir, il apparait bien qu'une telle position, qu'une telle politique seront celles qu'adoptera la majorité du Congrès de Nantes.

E.-N.

CE QU'ON DIT

ON DIT QUE à l'époque lointaine où ils s'initiaient aux rudiments du latin, les jeunes collégiens Esaü et Jacob, de la rue Mercerie, pratiquaient volontiers l'école buissonnière malgré les cruautés de la férule universitaire.

ON DIT QUE ce qui les attirait dans les campagnes Sisteronnaises ce n'était pas le vol gracieux des papillons ni les modulations harmonieuses des rossignols, mais la savoureuse beauté des fruits dorés qui se balancent mollement à la pointe des vertes ramures.

ON DIT QUE, cédant une fois de plus à l'appel de la gourmandise ils se donnèrent rendez-vous, un soir de juin 1848, dans l'admirable verger que le père Benonin avait créé sur le bord du Mardaric pour le plaisir de ses yeux et pour le service de l'amitié.

ON DIT QUE, après de longs palabres, Esaü, quoique myope, accepta de monter sur le plus beau pêcher du verger, tandis que Jacob, déjà resquilleur, faisait le guet en recevant dans la coiffe de son képi les produits sélectionnés de la collecte.

ON DIT QUE le maraudage allait bon train, lorsque, Esaü s'étant un peu trop aventuré dans le vide, fit casser la branche qui le supportait et tomba avec elle dans le Mardaric fortement grossi par l'orage.

ON DIT QUE, réveillé en sursaut, sous la tonnelle de son bastidon où il somnolait doucement, le père Benonin se mit à la poursuite des petits larrons, le bâton levé, en les bombardant de loin d'injures et de menaces impuissantes.

ON DIT QUE, talonnés par la peur, les collégiens passèrent hardiment le torrent, et après une galopade effrénée le long du village de la Baume, se réfugièrent sur les rochers de Chambrancon pour sécher leurs habits avant l'heure du repas.

ON DIT QUE, nouvel exemple de l'inégalité sociale, Esaü dont le père ne badinait pas avec les offenses à la propriété privée, fut envoyé au lit après une copieuse rossée, tandis que Jacob reçut de l'indulgence paternelle une vague semonce qui avait presque l'air d'une éloge.

ON DIT QUE, lorsque Jacob, aujourd'hui octogénaire, remue en société les cendres de ce passé, son regard malicieux se voile du regret de ne plus pouvoir renouveler, à travers les vergers modernes, les joyeuses pilleries de sa jeunesse.

A. B.

François 1er à Sisteron

13-15 Janvier 1515-16

par V. LIEUTAUD — Récit posthume de F. Ph. ALLEGRE

(*suite*)

La journée était une des plus belles de la saison, une de celles qui sont trop belles pour les agriculteurs ; l'air était calme et d'une transparence qui laissait voir au-dessus des cimes des montagnes un ciel profond et l'azur le plus pur. Le soleil trainait dans la vallée du Buech et sur les eaux de la Durance de longs rayons dorés, tièdes, moelleux et caressants à éveiller les gazouillis de tous les oiseaux du printemps et à faire répéter à Jacques Colin, lecteur et secrétaire de François 1er, les jolis vers de Charles d'Orléans :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau.
Il n'y a beste ni oiseau,
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.
Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie ;
Chacun s'habille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Vers les deux heures, un mouvement général eut lieu parmi les curieux les plus haut assis ; peu après, le mouvement se produisit à la tête du cortège et, peu d'instants après, on entendit une décharge d'arquebuses ; c'était le signal convenu : le cortège royal était en vue. Immédiatement les tambours et les canons de la citadelle se firent entendre. Les coulevrines des tours et des remparts et les fauconneaux y répondirent avec les longs hourras de la multitude et le carillon des cloches de toutes les chapelles et églises. Lorsque le roi parut, la manifestation de bienvenue fut des plus enthousiastes ; François 1er en fut ému.

Le cortège royal, arrivé à la hauteur des Fontaynieulx, se reforma et s'avança dans l'ordre que voici :

Quatre trompettes à cheval.

Le capitaine Jean de Bonne, seigneur de Lesdiguières, à la tête des débris de sa compagnie de cent tentes qu'il avait conduite à la bataille de Marignan. Il portait, sur son écu, de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent.

Le vicomte de Tallard.

Le vicomte de Valernes.

Porte-étendard.

Deux écuyers.

Le chevalier Bayard, à la tête d'une compagnie de gendarmes. Ses armes étaient d'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naissant, de gueules, au filet d'or mis en bande, brochant sur le tout.

Il avait auprès de lui le chevalier d'Allègre, son ami, qui, à la retraite de la Sesia, reçut sa confession et ses derniers soupirs.

Le sénéchal de Provence.

Le chancelier Antoine Duprat, *vestu d'une robe d'or frisé.*

Le Roi, revêtu des mêmes armes avec lesquelles il avait combattu à Marignan.

La mère du roi, un peu en arrière, à droite.

La Reine Claude, femme du roi, sur la même ligne, à gauche.

La duchesse d'Alençon.

Pages nombreux.

Seigneurs de la suite du roi.

Seigneurs provençaux :

Antoine de Mevolhon, seigneur de Ribiers, vêtu d'un habit d'un rouge éclatant, avec des passementeries d'or ; Hélion de Glandevès, seigneur de Gréoulx et de Noyers ; Marc de Gombert, qui portait le manteau noir des chevaliers de St-Jean de Jérusalem la croix blanche à huit pointes ; Pierre d'Ancelle, seigneur d'Astoin ; Guiramand, seigneur de Feissal ; les Laydet, seigneurs de Vaumeilh et de Sigoyer ; Bermond, seigneur de Claret et de Rousset ; Boys, seigneur de Clamensane ; Pierre de Ventayrol, etc.. etc...

Au moment ou François 1er arrivait sous l'arc de triomphe, les deux syndics et l'assesseur s'avancèrent ; Cattin Garret lui présenta, sur un bassin d'argent, les clefs de la ville et l'assesseur lui adressa quelques paroles qui firent impression et auxquelles le roi répondit immédiatement par quelques mots seulement. Mais, ayant ensuite pris place sur son trône, il fit lire en français, par son chancelier, la charté écrite en latin et qu'il avait octroyée à la ville quelques mois avant, et, quand la lecture en fut finie, le roi reprit la parole et dit que ce qui était écrit sur le parchemin était écrit dans son cœur et que les habitants de la cité de Sisteron pouvait compter toujours sur sa parole royale.

Lacune dans le manuscrit : repas offert par la ville, sur le menu duquel figuraient, après beaucoup d'autres mets locaux et provençaux :

Les fritures de jeunes bois de cerfs tués à Consonoves, les hures de sangliers des montagnes de Saint-Symphorien et de Beaudument, les tartes de cochon de lait, les tripettes au safran, les œufs à l'eau de rose et les poissons au lait d'amandes.

On servit, au dessert, un hypocras dont le pot ne coûtait pas moins de 20 francs.

A la nuit tombante, toutes les maisons s'illuminèrent ; on lança des fusées et des pétards dans les rues ; on alluma de larges feux de joie sur toutes les places ; les farandoles d'hommes et de femmes circulèrent, en chantant, dans tous les quartiers. L'abbé de la jeunesse, précédé de huit ménétriers, se présenta devant le balcon du palais de la Cour royale, occupé par le roi, la mère, la reine et la duchesse d'Alençon ; il était suivi de nombreux jeunes gens richement costumés qui, des flambeaux de diverses couleurs à la main, exécutèrent des danses mauresques. Les confréries arrivèrent ensuite. Celle du jeu de l'épée se livra un combat ; celle du jeu de bâtons se livra à divers exercices qui furent applaudis. Les corps et compagnies de la milice urbaine, portant des torches allumées et des banderoles aux couleurs du roi et des princesses, vinrent passer en ordre, devant la famille royale; tous les hommes étaient à pied, mais tous avaient conservé leurs armes distinctives. Aussi le tableau fut d'un bel effet lorsque, sur cette place décorée de guirlandes, de tapisseries et d'écussons et où se voyaient tout autour de gracieuses jeunes filles aux fenêtres et de nobles dames, richement parées, sur des estrades, les flammes de toutes les couleurs, des torches et des flambeaux firent briller les casques, les corcerins, les cuirasses, les cottes de mailles, les brigandines, les épées, les piques et les arquebuses qui, par intervalle, faisaient des décharges générales. Mais un grand silence se fit lorsque, par des marches latérales en bois, montèrent jusqu'au balcon royal huit jeunes et belles filles qui allaient offrir aux princesses des fleurs cueillies aux quartiers les plus abrités du territoire : aux Saffranières de Chauchoix et de Saint-Jean, aux jardins de Porte-Sauve et de Sainte-Euphémie, et même de la Reine-Jeanne.

V. LIEUTAUD.

(*à suivre*)

Lettre ouverte

A MON AMI

Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 18 Septembre 1934

Mon Cœur de Céleri,

Excuse moi si je t'appelle comme çà, mais c'est une des choses que j'aimais bien quand j'avais des dents.

Me voilà de nouveau noyé dans cet océan humain qu'est la grande ville. J'ai quitté notre Sisteron avec encore plus de regrets que d'habitude. A mesure qu'on vieillit, on s'attache chaque jour davantage aux choses et aux gens qui nous rappellent notre enfance, surtout lorsqu'elle ne fut pas malheureuse. Tu as rejoint ta bonne vieille maison dont le balcon fleuri, encadré d'une vigne, semble présenter, au soleil de Provence un sourire épanoui par la joie de vivre en un si beau pays, sous de si chauds rayons. Redis à nos amis communs, combien j'ai regretté de les laisser seuls aux boules, à la pêche, aux excursions, à la belotte et même au boston de nos pères.

Je ne les nomme pas pour n'en point oublier.

Tu vas certainement rejoindre, demain, ton observatoire de Garches d'où tu contempleras de haut, jusqu'à la fin des beaux jours, l'humanité bougeante et les Coudoulets au pied desquels niche la gente maisonnette de notre ami le Philosophe. Combien je l'envie.

Ici, déjà le mouvement et le bruit intenses m'ont repris dans le tourbillon enfiévré des affaires. J'en suis saoûl. Belle quiétude de nos Alpes, où êtes-vous ?

Mon bon Titin, le mouvement et les embouteillages de la rue Droite et de la Saunerie sont bien peu de choses, vus d'ici, du milieu du flot des véhicules de toutes grandeurs, qui tout le jour déferle étourdissant et fou. Je comprends que, malgré tes voyages, tu retournes toujours et demeures en notre vieille, très vieille petite cité.

A Sisteron on ne s'est pas encore aperçu qu'on est en pleine période électorale, vos candidats, inspirés par le paysage, sans doute, sont demeurés sereins et sages. Ici, la bataille bat son plein et remplit les journaux et les murs de ses éclats. Comme toujours les candidats de toutes nuances nous font mille promesses qui tomberont après, comme feuilles en automne.

Les vieux, comme nous, restent sceptiques et amusés, lisant et écoutant quand même les débats, leur apprenant toujours quelque chose.

Un candidat nous fait savoir que Marseille est la ville la plus imposée de France. Ainsi, paraît-il, lorsque un commerçant parisien paie, pour la

© VILLE DE SISTERON

patente 800 frs 58, un marseillais paie 1713 frs 57. Pour la contribution mobilière, sur un loyer matriciel de 500 francs, le parisien paie 123 frs 35 alors que le marseillais paie 907 frs 48.

Quel honneur d'être citoyen de Marseille !

Ne te plains plus des impôts à Sisteron, Titin, avec les impôts que tu paies, tes édiles font quelque chose d'utile. Avec les sommes énormes que nous payons ici, nos édiles font si peu et si mal ! Oui, cependant ils font quelque chose : Sous le couvert d'emplois mal déterminés, d'une nécessité fort problématique, ainsi que sous le couvert des « Fonds de chômage » ils entretiennent une armée électorale ardente, toujours sur pied de guerre. Les fonds de chômage soulagent de vraies misères mais permettent et encouragent bien des abus. Ils peuplent les terrains de la Bourse de joueurs de boules convaincus et la calanque de pécheurs non moins convaincus de leur utilité sociale.

Celà me fait souvenir que avant mon départ, j'ai eu le plaisir de serrer la main, au Casino, au dévoué député de Forcalquier qui ne manque jamais de venir à Sisteron, chaque fois qu'il y a un bon dîner à faire. Son voyage au pays des Soviets et des Pétroles ne l'a pas fait maigrir. Il a toujours sa bonne figure joyeuse et rubiconde. A vrai dire le petit chapeau socialiste lui va toujours assez mal et le fait quelque peu ressembler à un pasteur en voyage, mais il le porte moins grand que Léon Blum ou que Renaudel. Si les convictions se mesurent à la grandeur du chapeau, celà rassurera quelque peu les propriétaires Sisteronnais.

Gageons que, à la suite de cette visite, le courant électrique va arriver sans plus aucun retard dans nos banlieues des Plantiers, du Gand et autres ? Il m'a bien semblé que le bon M. Charles avait le fameux dossier dans la poche. Gageons également que, à la suite de ses démarches pressantes, le blé va pouvoir enfin s'écouler à la taxe et que malgré cela le prix du pain baissera tout de même ?

Le retour de Soviétie de notre excellent représentant, me remet en mémoire que, dans ma dernière lettre, le linotypiste m'a fait écrire par inadvertance, au lieu de *Société* d'abord ceci : *La Sainteté communiste par excellence,* ensuite : *glissera insensiblement vers la Sainteté bourgeoise.* La rectification de cette coquille me semble nécessaire car je tiens à bien établir à tes yeux, qu'il ne m'est jamais venu à l'idée de vouloir faire entrer dans le calandrier surchargé : Saint Lénine et Sainte Staline à la place de Saint Fiacre, bien démodé depuis l'invasion des autos et de Saint Melon qui nous fait, en souriant, penser au cucurbitacé du même nom. Pas plus qu'il n'entre dans mes vues de faire entrer Sainte Bougeoisie, qui ne mérite peut-être pas que je lui fasse cette niche, à la place de Sainte Cunégonde qui elle l'a bien gagnée ou de Sainte Pétronille qui me rappelle toujours, je ne sais pourquoi, les pastilles à la menthe entortillées dans du papier.

En parlant de papier, toi, qui es dans ceux de M. le Maire, tâche donc d'obtenir qu'il fasse aménager un jeu de boules propre, sur le champ de foire, il n'y aurait pour çà qu'à niveler un peu le terrain et faire passer le sable qui s'y trouve au tamis, c'est indispensable et urgent. Pendant plus d'un mois, je me suis promené tous les soirs, une boule dans chaque main, errant partout, comme quelqu'un qui l'a perdue, à la recherche d'un champ digne de mes exploits, jusqu'au jour où, enfin lassé, j'ai entonné celui du départ.

N'est-ce pas honteux, mon bon Titin, pour une ville comme Sisteron, que ses enfants, joueurs de boules, soient obligés de jouer à pied-tanque ou à aller jouer à la longue à l'étranger, à Laragne, à Saint-Jaume, à Peipin ? En partant j'ai même rencontré mon bon ami, le terrible tireur, le grand T..., il m'a dit, mon vieux, c'est dégoutant, plus moyen de satisfaire à ma passion à Sisteron, la seule qui me tourneboule encore, je vais me faire naturaliser Gapençais ! Lorsque notre ami M... qui passait lui a dit : Tranquilise toi, mon vieux T..., je viens de recevoir les ordres attendus, je vais faire asphalter le cours Paul Arène, tu pourras jouer aux boules comme au billard, avec une queue !

C'est égal, Titin, comme je crois que c'est une blague, vois le Maire et insiste, moi, l'an prochain, ou avant, si je peux, je préfèrerai jouer au boules sur le sable du Pré-de-Foire.

Il *Paret* que le Maire est bien disposé, insiste Titin et remercie le d'avance pour les boulomanes.

L. SIGNORET.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Un groupe de mères de famille nous adresse la lettre suivante :

A Monsieur le Maire
et au service intéressé,

« Puisque l'on procède à l'embellissement de la ville pourquoi enlaidir le plus joli coin que nous possédons à Sisteron? Nous voulons parler du Cours Saint-Jaume. C'est un endroit unique où l'on découvre un panorama superbe. Mais les P. et C. en ont fait un dépot de bidons de goudron ; les bohémiens y campent sous les frais ombrages, les maçons y déposent leurs déblais, les camionneurs y remisent leurs camion , sans citer le dépôt de vieux matériaux.

« Nous, les mères de famille qui n'avions que cet endroit pour faire amuser nos gosses à l'abri de tout danger, où nous faut-il aller, puisqu'il nous faut laisser la place aux bohémiens et aux matériaux ?

« Nous demandons respectueusement à Monsieur le Maire et au service intéressé de bien vouloir procéder à l'assainissement de ce Cours pour la plus grande joie des enfants et des parents.

« Nous sommes certaines que notre désir sera exaucé et d'avance nous remercions bien sincèrement les pouvoirs intéressés.

Un groupe de Mères de famille.

Au Collège. — M. Reichard, principal du Collège de Sisteron est nommé en la même qualité à Clamecy (Yonne). Il est remplacé dans les mêmes fonctions par M. Ramon qui nous arrive de Lodève.

M. Reichard qui avait succédé à la tête de notre établissement universitaire à M. Brun est resté parmi nous une période de quatre années pendant lesquelles il continua l'œuvre de son prédécesseur en donnant une activité toujours croissante à notre Collège à qui les décrets-lois viennent de faire grâce.

Jeune, sportif, M. Reichard était de relations agréables, il avait su se créer dans le pays et dans les sociétés locales auxquelles il appartenait de nombreuses sympathies car il apportait dans les fonctions qui lui étaient dévolues un tact et un dévouement tout à fait désintéressés qui le font regretter.

Si nous regrettons le départ de M. Reichard nous nous félicitons de la venue à Sisteron de M. Ramon, son successeur qui nous arrive précédé de la réputation d'être un bon administrateur et un excellent professeur de mathématiques.

Nous présentons à M. Ramon, nos souhaits de bienvenue.

P. L.

Collège de Garçons. — Le nouveau Principal du Collège Paul Arène a l'honneur de faire savoir aux parents des élèves qu'il pourra les recevoir dès maintenant, tous les jours de 10 à 12 heures.

MADAME ! !

Savez-vous que pour 3 francs 75

Vous pouvez remettre à neuf :

UN COMPLET D'HOMME et
UN CHAPEAU DE FEUTRE
ou UN TAILLEUR DE DAME avec
GANTS ou UN MANTEAU D'ENFANT avec BERET

aussi bien que le dégraisseur et bien meilleur marché avec un paquet de

Délustrant KABILINE

qui ne laisse aucune trace et ne peut prendre feu.

En vente à la
Droguerie PAUL BERNARD
Rue Droite — SISTERON

Elections Cantonales. — Nous revoilà aux élections. Elles nous manquaient, non pas pour amener la division parmi nous mais pour faire un intermède aux longues parties de belotte et de boston qui sont les principales distractions des citoyens-électeurs. Et puis, est-ce que la politique n'est pas le propre du caractère Sisteronnais ? Que si...

Les élections cantonales sont fixées le 1er tour au 7 octobre et le deuxième tour le 14. Ainsi le fait connaitre le décret déjà paru à l'*Officiel*.

En ce qui concerne le canton de Sisteron, nous aurons à procéder à une élection au Conseil d'Arrondissement. Les conseillers actuels en fonction sont MM. Curnier Siméon, de Mison et Brunet Albert, de Sisteron qui furent élus séparément le premier il y a 6 ans et le deuxième en une élection complémentaire, en remplacement de M. Clément, de Mison, décédé. On se rappelle que l'élection au Conseil d'Arrondissement de M. Brunet eut lieu par 700 voix, le jour même que celle de M. Paret au Conseil Général, il y a 4 ans.

Nous pensons être dans la vérité en disant que M. Curnier demande le renouvellement de son mandat, d'un autre côté nous apprenons que M. Brunet Albert actuellement conseiller d'Arrondissement, aura pour colistier M. Paulin Turrel, négociant à Mison. Ils se présentent tous deux avec l'étiquette radicale-socialiste.

A Noyers, M. Marcel Blanc, conseiller général actuel et à qui les électeurs n'ont rien à reprocher, sollicite le renouvellement de son mandat.

Dans le canton de La Motte-du-Caire, MM. Clément, maire de Vaumeilh et Reynier Lucien de La Motte, solliciteront le renouvellement de leur mandat de conseiller d'arrondissement.

A Turriers, MM. Maurel Camille et Rolland Augustin sollicitent jusqu'à preuve du contraire, le renouvellement de leur mandat.

A côté de nous, à Volonne, on nous dit que M. Reymond, conseiller général actuel de ce canton qui faisait partie autrefois de l'arrondissement de Sisteron, verrait son étoile pâlir. On nous annonce en dernière heure, que les électeurs lui feraient grief d'avoir voulu faire voter un vœu qui impliquait un vote de méfiance envers le gouvernement Doumergue, vœu qui fut contrebattu par M. Honnorat, sénateur et mis en minorité. On ajoute même qu'il ne serait pas impossible qu'un concurrent se dresse en face de M. Reymond, nous ne disons ceci que sous toute réserve car ce grief, si grief il y a, est affaire entre les électeurs Volonais et M. Reymond lui-même.

***

Affichage Electoral. — La loi du 2 Avril 1932 a apporté à l'article 2 de la loi du 20 mars 1914 règlementant l'affichage électoral, une modification précisant que les emplacements d'affichage à délivrer par les municipalités « sont attribués dans l'ordre d'arrivée des demandes qui doivent être formulées au plus tard le huitième jour avant celui du 1er scrutin et le mercredi qui précède le deuxième tour dans le cas d'une candidature nouvelle posée entre les deux tours de scrutin.»

Ces dispositions étant applicables a toutes les élections (article 2 de la loi du 2 Avril 1932) il est porté à la connaissance des intéressés que leurs demandes doivent être adressées aux Maires au plus tard, le Samedi 29 Septembre pour le premier tour de scrutin et le Mercredi 10 Octobre en ce qui concerne les candidatures nouvelles qui seraient posées pour le deuxième tour de scrutin.

Electrification. — Ainsi que *Sisteron-Journal* l'avait annoncé mardi à 15 heures avaient lieu les essais d'électrification des quartiers des Plantiers et de Beaulieu, etc..., etc...

Les essais ayant donné des résultats satisfaisants le courant fut donné définitivement aux habitations édifiées dans ces quartiers à la grande joie des propriétaires qui, profitant de cette belle occasion pour se réunir une fois de plus, choquèrent le verre en se félicitant de cet heureux évènement.

Ils adressèrent également des félicitations aux Compagnies du Littoral et du Midi pour la célérité mise à donner la lumière à ces quartiers.

A ces félicitations *Sisteron-Journal* joint les siennes avec l'espoir que les quartiers de l'autre côté de la voie soient bientôt éclairés.

FOIRE. — Après demain lundi se tiendra dans notre ville une importante foire.

Les étoiles filantes. — Les noctambules qui, dans la soirée de lundi, vers 11 heures, déambulaient dans la ville ont pu apercevoir dans le ciel constellé d'étoiles deux avions éclairés qui évoluaient.

L'éclat et le brillant des lumières se distinguaient des étoiles et permettaient aux curieux de suivre les évolutions des deux oiseaux d'acier qui, procédant sans doute à des manœuvres de nuit, venaient de la direction d'Istres se dirigeant sur Lyon. C'était merveille de suivre ces avions dans leur course aérienne.

Hyménée. — Samedi dernier a été célébré à Larche (Basses-Alpes) le mariage de M. le docteur Donneaud Fortuné, le sympathique médecin si avantageusement connu en notre ville avec Mademoiselle Pinoncly Irma.

A cette occasion une somme de 200 francs a été remise à M. le Maire de Sisteron pour être distribuée comme argent de poche aux hospitalisés sans ressources de notre Hôpital-Hospice.

Nos remerciements et nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur en faveur des nouveaux époux.

Consultation de Nourrissons. — La consultation de nourrissons ouverte le 1er Octobre 1933 vient d'enregistrer son 62me bébé le 15 septembre courant. Au cours de cette période il a été présenté 272 enfants dont 60 nourris au sein, 162 au biberon, 50 mixtes. Ce nombre important de bébés apportés à la consultation prouve que l'on apprécie les conseils qui y sont donnés. Et on constate avec plaisir que la vieille tradition Sisteronnaise continue chez les jeunes, car les bébés sont parfaits de santé, de tenue et de propreté.

AVIS. — Il est expressément défendu d'aller ramasser des champignons dans le reboisement de Saint-Geniez et Chardavon sans autorisation sous peine de procès-verbal.

AUDIBERT.

P. T. T. — Comme suite aux diverses mesures relatives à la protection des auditions de radiodiffusion contre les parasites d'origine industrielle, M. Mallarmé, ministre des P. T. T., vient de décider que dorénavant, dans tous les concours ouverts ou marchés passés par les Services de son Département pour la fourniture d'appareils ou installations électriques, une clause spéciale sera insérée stipulant que les appareils ou installations fournis ne devront pas créer des perturbations radio-électrique excédant le degré de gravité fixé par l'arrêté du 30 mars 1934.

D'autre part le montage de dispositifs anti-parasites sur les appareils déjà en service va être poursuivi activement.

Ciné-Scout. — Dimanche 23 septembre, à 4 heures, dans la salle du Ciné-Scout, rue de la Mission, matinée récréative donnée par les jeunes filles de Ribiers au profit des réparations de l'Eglise de Ribiers. Programme très intéressant. Prix: 4 frs et 2 frs. Il n'y a pas de location. Ouverture de la salle à 3 h 30.

Rentrée des Classes. — A l'occasion de la rentrée des Classes du 1er Octobre, nous invitons les écoliers et les écolières à venir admirer l'installation des articles scolaires exposés dans les vitrines de la Librairie LIEUTIER, 25, rue Droite, Sisteron.

AVIS. — Madame MARGAILLAN, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle continue de recevoir le travail pour le dépôt de Teinturerie et dégraissage, au Garage BUES, place de l'Eglise. Elle rendra le travail à domicile.

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée
DEMAIN, matinée et soirée
ACTUALITES PARAMOUNT parlantes et sonores
GRAINE DE VEDETTE, comique
Le grand comique FERNANDEL dans...

Le Rosier de Mme Husson

Film où l'on s'amuse follement en applaudissant le triomphe de la gaité et de l'humour français.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES du Monde entier les 15 dernières étapes du Tour de France.
UN COMIQUE
UN DESSIN ANIME

Les Bleus de l'Amour

d'après la pièce de Romain COOLUS avec le concours du célèbre artiste CHARPIN (Panisse) dans un rôle désopilant — Nina Myral — Roger Bourdin, le grand ténor 1er prix de l'Opéra-Comique — Pierre Juvenet Jeannette Ferney — Jeanine Crispin.

Cette œuvre pétillante de bonne humeur, cette gaité bien française, qu'une pléiade d'artistes s'entend sans cesse à faire jaillir, fera de ce programme un régal familial.

La semaine prochaine :

UNE IDEE FOLLE

Des modifications très importantes ayant été apportées à notre cabine, qui sera maintenant munie d'un appareillage nouveau et extra-moderne nous permettra de donner des projection simpeccables.

REMERCIEMENTS

Les Familles DELAYE, BARBIERI, remercient vivement tous les parents, amis et connaissances, des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de

M. DELAYE Romain Joseph Louis

à l'âge de 82 ans.

L'UNION

Demandez toujours notre « **NELTA** »
le plus **velouté**
des **chocolats à croquer**

Pour votre
SECURITE
n'achetez que des
pièces de rechange
CITROËN
D'ORIGINE

Achetées chez les Représentants officiels de la marque, elles vous seront livrées garanties d'origine sur facture

Approvisionnement dans toutes les Agences, Sous-Agences et Postes CITROEN

Grande marque Spécialités Vétérinaires, organisation unique, cherche personnes sérieuses pour placer chez les cultivateurs ses excellents produits. Forte commission. Exclusivité. Ecr. Ste CASTELLANE BELFORT.

AU DÉBUT D'**OCTOBRE**

Prochain Tirage de la

LOTERIE NATIONALE

© VILLE DE SISTERON

Rentrée des Classes 1934 - 1935

C'est à l' Imprimerie - Papeterie - Librairie

M. - Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite - SISTERON

que les Ecolières et les Ecoliers trouveront tout ce qui leur est nécessaire pour leur rentrée en classe.

Tous les Livres

Tous les Cahiers

(Papier premier choix)

TOUTES LES FOURNITURES SCOLAIRES

Remise Spéciale aux Membres de l'Enseignement.

Ainsi que nous l'avons annoncé, Samedi dernier avait lieu dans notre ville la tenue du Comice Agricole qui a obtenu un certain succès par la variété de produits de la terre qui furent exposés.

M. Paret, Maire, a présidé la distribution des prix qui ont été décernés aux exposants et qui avait lieu à la Mairie à 15 heures.

***

PALMARES

du COMICE AGRICOLE

de SISTERON

du 15 Septembre 1934.

Familles nombreuses agricoles ayant le plus grand nombre d'enfants attachés à l'Agriculture.

Prix Roman. — ex-œquo : M. Martin Damien, Mison, 10 enfants 500 francs, médaille d'argent ; Mme Veuve Brunet Frédéric à la Combe de Bayons, 10 enfants, 500 francs, médaille d'argent.

Prix Charles Baron. — M. Alphonse Ludovic à Valernes, 350 frs médaille de Bronze.

Prix du Comice Agricole. — ex-œquo : Messieurs Trabuc Mathurin à Vilhosc, 250 frs ; Roman Justin à Mézien, 250 frs ; Drac Léon à Montfort, 150 frs ; Melan Célestin à Sisteron, 100 frs ; Bremond Louis à Salignac, 100 frs ; Aubert Emile à Mison, 100 frs.

Exposition Ovine. — Agneaux femelles : 1er prix : Ponseau Simon, 150 frs, médaille ; 2me prix : Gaston Briançon, 100 frs ; 3me prix : Briançon Louis, 50 frs. — Brebis : 1er prix : Chastel Félix à Vaumeilh 150 frs, médaille ; 2me prix : Ponseau Simon, 100 frs ; 3me prix : Briançon Gaston, 50 frs. — Brebis avec leurs agneaux : 1er prix : Richier Edouard à la Silve, 150 frs, médaille ; 2me prix : Reymond Victorin, Sisteron, 100 frs. — Béliers Etrangers : 1er prix : Moullet à la Silve, (Chirombelle), 150 frs, médaille ; 2me prix : Estublier à la Silve, 100 frs. — Béliers du Pays : Prix : Briançon Gaston, 100 frs

Exposition Porcine. — Truie avec portée : prix : Moullet Marcellin à Sisteron, 100 frs.

Exposition Chevaline. — Chevaux 1er prix : Melan, au Logis-Neuf, 100 frs ; 2me prix : Monnier à Sisteron, 50 frs ; 3me prix : Briançon à Côde-Catin, 30 frs. — Juments : prix : Chomsky à Sisteron, 100 frs. — Mulets : 1er prix : Imbert à Entrepierres, 100 frs ; 2me prix : Blanc à l'Adrech, 50 frs.

Exposition Bovine. — Vaches laitières : 1er prix : Moynier à Sisteron, 100 frs ; 2me prix : Garcin à la Cazette, 50 frs ; 3me prix : Paret Emile, à Sisteron, 30 frs.

Chiens de Berger. — 1er prix : Martel à la Mételine, Sisteron, 80 frs ; 2me prix : Sara Sndré à Sisteron, 60 frs ; 3me prix : Briançon Gaston à Sisteron, 40 frs ; 4me prix Briançon Louis à Valbelle, 30 frs ; ex-œquo : Reymond Victorin à Sisteron, 20 frs ; Amoureux à Vaumeilh, 20 frs.

Volailles et Lapins de race. — Lapins : 1er prix : Arnaud Avy à Sisteron, 60 frs ; 2me prix : Dusserre René à Sisteron, 30 frs. — Volailles : 1er prix : Dusserre René à Sisteron, 60 frs, médaille ; 2me prix : Bremond Louis à Salignac, 30 frs ; 3me prix : Brun Louis à Volonne, 25 frs.

Fleurs et Plantes Médecinales. — 1er prix : Blanc Mathieu à Valbelle, 20 frs ; 2me prix : Michel Etienne, 15 frs.

Fruits et Légumes. — 1er prix : Bernard Pascal, Sisteron, 150 frs ; 2e prix : Roux à Thèze, 75 frs ; 3me prix : Melan Célestin au Logis-Neuf, 60 frs ; 4me prix : Tourniaire Marcel à Saint-Didier, 50 frs ; 5me prix Aubin Alfred à Nibles, 50 frs ; 6me prix : Bellon à Saint-Ursule, 25 frs ; ex-œquo : Benoit Daniel à Chateau-Arnoux, 25 frs ; Garcin à la Cazette à Sisteron, 25 frs.

Miel. — 1er prix : Bontoux Clément à Sisteron, 100 frs ; 2me prix : Brun Louis à Volonne, 60 frs ; 3me prix : Monge à Chateauneuf-Miravail, 40 frs.

Blés de Semence. — Curnier Gaston à Mison, 100 frs, médaille ; Blanc Marcellin à Sisteron, 50 frs ; Benoit Daniel à Chateau-Arnoux, 50 frs ; Brun Louis à Volonne, 40 frs ; Noble Joseph à Claret, 20 frs ; Blanc Louis à Servoules, 20 frs.

Graines Fourragères. — Imbert Louis à Sisteron, 40 frs.

Vins. — Arnaud Baptistin à Sisteron, médaille ; Aubin Alfred à Nibles, médaille.

AVIS AUX VITICULTEURS —

pour la bonne conservation

— des Vins —

LE NETTOIE-FUT

est indispensable, parce que

Il détruit les moisissures des tonneaux ;

Il enlève le goût du bois aux fûts neufs ;

Il supprime l'odeur des vieilles barriques ;

Il tue les germes qui donnent la maladie au vin ;

Il remplace les acides dangereux à manipuler.

le paquet pour une barrique de 220 litres coûte

— 2 FRANCS SEULEMENT

Paul BERNARD

Droguiste-Chimiste

Rue Droite, SISTERON (Bas.-Alpes)

APPAT DES AS AS DES APPATS **RADIA** RADIOACTIF

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

Vous contenter de la

MOITIÉ *d'un comique?*

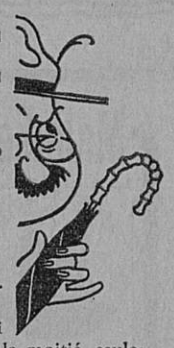

— Jamais !.. direz-vous.

Alors pourquoi vous satisfaire de la moitié seulement des plaisirs de la T. S. F. ? Un Philips 521 vous transmet toutes les stations émettrices sans aucune exception. Un montage nouveau Octode-Super : une sensibilité sans précédent, une sélectivité rigoureuse, la qualité tonale Philips. Que vous faut-il de plus ? - Son prix ? Il est minime :

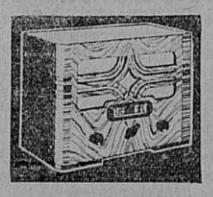

PRIX IMPOSÉ : **1.225 Frs**

PHILIPS

OCTODE-SUPER 521

Demandez une démonstration gratuite

C. FIASTRE et M. SCALA

Distributeurs Officiels « PHILIPS »

6, Rue de Provence, SISTERON

Téléphone : 3 et 101.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat

Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot

TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES

SISTERON

BRIANCON

EMBRUN

LARAGNE

SEYNE-LES-ALPES

SAINT-BONNET

VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES

CHANGE

LOCATION de COFFRES-FORTS

au siège et dans les Agences

à vendre

AUTO 5 HP CITROEN.

S'adresser au Bureau du Journal.

- Emprunt d'Etat -

BONS DU TRESOR FRANÇAIS

4 1/2 % de 1.000 francs à 3, 6, 10 ans.

Prix d'Emission : 976 par bon de 1.000 francs.

Remboursable à 1.000 francs dans 3 ans

à 1.030 francs dans 6 ans

à 1.080 francs dans 10 ans.

On souscrit sans frais au

Crédit Lyonnais

Rue Droite, SISTERON.

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles

La réclamer à votre fournisseur habituel

Pour le traitement à sec demandez Le "VITRIOLEX SAINT-ÉLOI"

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE

IMMEUBLES - VILLAS

PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

R. GIRARD

53, Rue Carnot — GAP

Téléph. 1.10

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE — 22 Septembre, Hôtel Boyer-Mistre.

SISTERON — 24 Septembre, Modern'Hôtel des Acacias.

CHUTES, MATRICE et tous Organes, Varices, Orthopédie, GLASER 44, Boulevard Sébastopol, PARIS.

Etat - Civil

du 14 au 21 Septembre

PUBLICATION DE MARIAGES

Lucien Jules Noël Roman, cultivateur domicilié à Entrepierres et Hélène Louise Antonia Moullet, sans profession, domiciliée et demeurant à Sisteron.

DÉCÈS

François Plat, 83 ans, Hôpital.

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

Ce qu'il faut faire

Quand on a une respiration sifflante, quand on a une bronchite chronique, une toux grasse et spasmodique, quand on étouffe, il faut avoir recours à la Poudre Louis Legras. Cet excellent remède donne de merveilleux résultats. Il calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r service		service	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e service		4e service	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

concessionnaire des automobites

MATHIS

Achetez une MATHIS
...C'est faire un bon placement....
.... Pour celà demandez à faire un essai de ses derniers modèles.

Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

Reprise en compte de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures d'occasion disponibles de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1) CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	14 h. 00	Marseille	8 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	15 h. 00	Aix	9 h. 00	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	16 h. 15	Manosque	10 h. 00	18 h. 15
Aix	9 h. 15	17 h. 15	Sisteron	11 h. 15	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	18 h. 15	Gap	12 h. 15	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30	18,15		La Mure	9,15		17,15
9,45	19,30		Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

Gap	8 h. 00	Avignon	14 h. 00
Sisteron	9 h. 00	Apt	15 h. 30
Banon	10 h. 20	Banon	16 h. 30
Apt	11 h. 05	Sisteron	18 h. 00
Avignon	12 h. 30	Gap	19 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

Maladies de la Femme

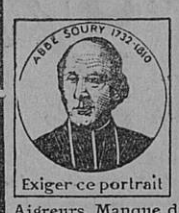

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à — — SISTERON — —

17.700 frs
17.700 frs
17.700 frs
17.700 frs

CITROËN

A TRACTION AVANT

VOITURE DE CONCEPTION ENTIÈREMENT NOUVELLE, DE DEUX ANNÉES EN AVANCE SUR TOUTES LES VOITURES EXISTANTES

MOTEUR FLOTTANT A CULBUTEURS — ROUES INDÉPENDANTES — RESSORTS PAR BARRES DE TORSION — FREINS HYDRAULIQUES — CARROSSERIE TOUT ACIER MONOCOQUE INTÉGRALEMENT AÉRODYNAMIQUE

EXPOSITION ET ESSAIS

Se faire inscrire au
Garage AILHAUD & Cie
pour l'arrondissement de Sisteron

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON S. A.
Avenue de Grenoble — GAP

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON